

# Conditions générales de vente (CGV) – UI THERM

## 1. L'objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des biens proposés par le vendeur, la société UI THERM au client (ci-après dénommé l'Acheteur), dans le cadre de la vente des marchandises suivantes :

- Résistances électriques chauffantes,
- Céramiques thermiques,
- Sous-ensemble complets et fonctions chauffantes à énergie électrique,
- Composants électriques,
- Armoires électriques,
- Matériaux isolants.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent également aux prestations de service suivantes :

- Les études techniques dans le domaine de la thermique,

Pour ce qui concerne les prestations de service, il est porté à la connaissance de l'acheteur que dans la majorité des cas, la société UI THERM fera exécuter ces prestations par des entreprises tierces et ne sera regardée que comme apporteur d'affaire. L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare expressément les accepter sans restriction ni réserve.

Il est invité à les lire attentivement avant toute commande.

Les présentes conditions générales de vente, s'appliquent, pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation, à l'exclusion de toutes autres conditions.

Le vendeur se réserve le droit de modifier ponctuellement et à tout moment ses conditions générales.

Si une condition de vente venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les dispositions du Code de la consommation ainsi qu'aux usages en vigueur dans le secteur de la vente des biens proposés.

Les informations présentées dans le prospectus, catalogues, site web de UI THERM n'engagent pas la société UI THERM et peuvent être modifiées sans préavis.

## 2. Informations précontractuelles

Toutes les commandes qui parviennent à la société UI THERM, soit directement de ses clients, soit traitées par ses agents ou représentants directs ou indirects, n'engagent UI THERM que sous réserve de confirmation écrite de sa part.

**2.1** L'Acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation.

Sont transmises au client, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles du bien ;
- Le prix du bien ou le mode de calcul du prix ;
- Tous les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement et tous les autres frais éventuels ;
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le prestataire s'engage à livrer le bien, quel que soit son prix ;
- Les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et autres conditions contractuelles.

**2.2** UI THERM communique au client les informations suivantes :

- Son nom ou sa dénomination sociale, l'adresse géographique de son établissement et, si elle est différente, celle du siège social, son numéro de téléphone et son adresse électronique ;
- Les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat, ainsi que les modalités prévues par le vendeur pour le traitement des réclamations ;
- L'existence et les modalités d'exercice de la garantie légale de conformité prévue aux articles 1. 217-1 et suivants du code de la consommation, de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du code civil ;
- La durée du contrat, lorsqu'il est conclu à durée déterminée, ou les conditions de sa résiliation en cas de contrat à durée indéterminée.

## 3. Les commandes

Les commandes transmises à UI THERM sont fermes et définitives pour l'acheteur. Les commandes sont envoyées à UI THERM par le biais d'un courrier postal, d'une télécopie ou d'un courriel et sur un document à en-tête de l'acheteur. Elles doivent contenir les mentions obligatoires requises par la législation.

Il ne pourra être accepté de commande d'un montant inférieur à 100 € HT compte tenu des coûts de gestion inhérents.

Si lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (retard de règlement, par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé par UI THERM, à moins qu'il ne fournisse des garanties suffisantes ou un paiement comptant.

Toute annulation ou modification de commande ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse et par écrit de UI THERM. Les frais résultants d'une modification ou d'une annulation de commande demandée par l'acheteur sont à sa charge, UI THERM se réservant le droit de facturer l'ensemble des frais engagés.

## 4. Le prix

Les prix des produits et services sont ceux figurant dans la proposition commerciale adressée à l'acheteur et acceptée par lui. Ils sont calculés sur la base de la quantité. La durée de validité des tarifs est indiquée dans la proposition commerciale. Le prix des marchandises peut faire l'objet d'une révision en fonction de l'évolution du cours des matières premières, des devises ou de la main d'œuvre. Sauf stipulation contraire, les offres sont toujours faites sans engagement tant en ce qui concerne les caractéristiques des produits que leurs tarifs et leurs délais de livraison.

Les prix des marchandises sont indiqués hors-taxes. Ils n'intègrent pas l'emballage, les frais de transport et les assurances qui restent à la charge de l'acheteur

Le prix des prestations de service sont indiqués hors-taxes.

## 5. Paiement du Prix

Les factures sont émises par UI THERM le jour ou le jour suivant l'expédition de la marchandise. Il est établi une facture par bon de livraison. Cette facture comportera toutes les mentions requises.

Sauf stipulation contraire sur les factures, celles-ci sont payables :

- À la commande pour tout nouvel acheteur

- À 30 jours fin de mois

UI THERM se réserve la faculté d'exiger un règlement avant la livraison.

En aucun cas, les paiements qui sont dus à UI THERM ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation, sans accord écrit de la part de UI THERM. Le prix est payable en totalité.

UI THERM établira, dès réception de la commande, une facture en double exemplaire, dont l'un sera délivré le jour même à l'Acheteur.

Dans la mesure où, conformément à l'article 1 des présentes Conditions Générales de Vente, les prestations de services seraient réalisées par des entreprises extérieures, l'Acheteur sera soumis aux Conditions Générales de Vente de ces entreprises et devra s'acquitter directement auprès d'elle du paiement de leurs factures.

## 6. Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur versera à UI THERM une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Les paiements reçus de l'acheteur s'imputeront toujours d'abord sur les intérêts de retard, puis sur les factures les plus anciennes. UI THERM se réserve le droit de suspendre les livraisons jusqu'au paiement complet des sommes dues.

## 7. Clause Résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de UI THERM, le paiement constituant une condition résolutoire admise expressément par l'acheteur et portée à sa connaissance.

## 8. La livraison

**8.1.** Les délais de livraison ne sont donnés qu'approximativement, sans garantie contractuelle, et UI THERM décline toute responsabilité d'approvisionnement. Ces délais sont fonction des disponibilités d'approvisionnement du vendeur et de celles du transporteur. Les dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ni annulation des commandes en cours. En toute hypothèse, la livraison ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, la livraison s'effectuera à l'adresse indiquée lors de la commande.

**8.2.** Le transfert des risques des produits, même en cas de vente franco, a lieu dès la délivrance des produits dans les locaux du vendeur. Il en résulte, notamment, que les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient de souscrire toute police d'assurance nécessaire pour garantir les dommages subis ou causés par les produits. Il appartiendra en outre à l'acheteur, en cas d'avaries, de perte ou de manquement, de faire toute réserve ou d'exercer tout recours auprès des transporteurs.

Tout colis renvoyé à UI THERM à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète, ou toutes informations inexactes (code de porte, étage, téléphone) sera réexpédié aux frais de l'acheteur.

Si l'absence du client lors de la livraison, devait entraîner la perte des produits, le client resterait redevable du paiement des produits perdus et aucun remboursement ne pourrait intervenir. En outre, UI THERM ne pourra pas être tenu responsable d'une éventuelle dégradation des produits en raison de la réception tardive d'un colis due à l'absence du client. Lors de la livraison, le client devra procéder à une vérification des colis livrés (état et

nombre) en présence du transporteur. Cette vérification est considérée comme effectuée dès lors que le client, ou une personne autorisée par lui, a signé le bon de livraison.

## 9. Clauses de réserves de propriété

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. A ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, le vendeur se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

## 10. Garantie

La garantie se limite à la remise en état ou au remplacement des pièces présentant un vice de fabrication qui seraient retournées à UI THERM en port payé avant l'expiration du délai de garantie de 6 mois et qui seraient reconnues défectueuses après examen UI THERM, à l'exclusion formelle de toute indemnité quelconque, quelle que soit la durée de la réparation ou les troubles de jouissance supportés par l'acheteur. Les frais de main d'œuvre inhérents sont à la charge de l'acheteur, de même que les frais de retour. La garantie ne s'applique pas aux pièces et matériaux d'usure tels que fils chauffants, tubes radiants, blindages exposés aux corrosions, carbures de silicium. L'échange ou la remise en état des pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de la prolonger.

La responsabilité de UI THERM ne saurait être engagée en cas de défaillance ou non-conformité d'un composant fourni par l'acheteur et incorporé par UI THERM.

La garantie ne peut s'appliquer au matériel transformé ou réparé hors du circuit UI THERM, ou comportant des pièces autres que celles d'origine. Elle ne peut non plus s'appliquer en cas d'utilisation non conforme aux usages, d'usure provoquée par manque d'entretien, ni aux détériorations pouvant résulter de chocs, maladies ou inexpérience de l'acheteur, de ses partenaires ou sous-traitants.

La garantie ne peut en aucun cas donner lieu à une reprise, à un remboursement ou à l'échange contre un autre matériel.

La responsabilité de UI THERM ne peut en aucun cas être engagée en cas de mauvaise tenue à la corrosion des matériaux employés dans ses fabrications si celle-ci résulte des conditions d'utilisation du matériel vendu.

De même, la responsabilité de UI THERM ne saurait être engagée en cas d'inadaptation de ses produits à l'application de l'acheteur si la fourniture est conforme à sa commande.

UI THERM prodigue aux acheteurs des conseils basés sur son expérience, qui lui permettent de mieux définir ses besoins. Il appartient à l'acheteur de faire le choix définitif des spécifications du produit en fonction de sa parfaite connaissance des conditions d'utilisation des matériels de UI THERM.

Les produits vendus sont couverts par la garantie légale des vices cachés, au sens de l'article 1641 du Code civil.

## 11. Réclamation et retour des marchandises

L'acheteur dispose d'un délai ferme de 10 jours à compter de la date de livraison de la marchandise ou à compter de la date de première présentation ou mise à disposition de la marchandise, pour formuler les réserves qui motiveraient la non-conformité de cette livraison avec la commande. Passé ce délai, aucune réclamation amiable ou judiciaire de l'acheteur ne pourra être acceptée.

Les pièces jugées défectueuses par l'acheteur devront, après préavis, être retournées à UI THERM franco à l'adresse qui sera communiquée lors du traitement du retour.

Aucun retour ne sera accepté s'il est expédié en port dû.

## 12. Confidentialité

L'acheteur s'engage à la plus stricte obligation de confidentialité concernant les études, le savoir-faire, les procédés de fabrication et d'essais de UI THERM et qui sont nécessaires à la réalisation de la prestation. L'acheteur se porte fort du respect de cette obligation par son personnel et tous les utilisateurs des Etudes et ou Services. Cet engagement subsistera après l'achèvement de la prestation.

## 13. Nullité et clause

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales étaient tenues pour nulles ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

## 14. Force Majeur

La responsabilité de UI THERM ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

## 15. Loi applicable et Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

En cas de difficulté pour l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente les parties veilleront à rechercher de bonne foi une solution amiable préalablement à toute action contentieuse. En cas d'échec de cette procédure de conciliation trente (30) jours après le début des discussions, ledit litige sera définitivement et exclusivement tranché par les cours et tribunaux compétents dans le ressort desquels se trouve le siège social de UI THERM.